

FÉR6 - Fiche pédagogique

Texte : Francky Lauret

Avec Erick Isana

Création musicale : Erick Isana

Régie : Patrick Prie

Illustration : Francky Lauret

Durée : 1 heure

Coproduction *Les Bambous*, avec le soutien du théâtre
Vladimir

Canter et de la Cité des Arts.



Huis-clos dans une geôle.

Au-delà de l'incroyable défi lancé par Furcy à la société coloniale, la pièce met en scène plusieurs esclaves marrons. Les nœuds qu'ils tentent de démêler sont ceux des chemins de la liberté. Ils nouent une amitié dans la geôle sous l'œil d'un grand blanc, Le Bourbonnais, et de Ratsitatane, prince malgache, victime d'une machination politico-judiciaire. L'esprit de Magdalena, mère de Furcy, hante la pièce.

AVANT LE SPECTACLE

Voici quelques pistes de travail afin de préparer au mieux les élèves avant la représentation :

① Le thème de la liberté :

Fér6 est avant tout une pièce sur le thème de la liberté et de la résistance contre l'oppression. On peut donc inviter les élèves à réfléchir à ces notions. Pour ce faire, on pourra, par exemple :

- demander aux élèves ce que signifie pour eux *être libre*.

- écouter la chanson « Au nom de mes pères » de Davy Sicard, extraite de l'album *Ker Maron*. La lecture des paroles ne manquera pas de favoriser des échanges entre les élèves. NB : Sur *youtube* se trouve une vidéo de Davy Sicard interprétant cette chanson de façon particulièrement poignante lors d'une cérémonie de remise des Trophées des Arts afro-caribéens.

- demander aux élèves quelles sont pour eux les grandes figures de la lutte non-violente pour la liberté, les droits civiques. NB : les noms de Nelson Mandela, Martin Luther King ou Gandhi sont cités dans la pièce.

Dans un second temps, on pourra écouter la chanson de Danyel Waro en hommage à Mandela, interprétée en duo avec le rappeur sud-africain Tumi Molekane (sur le CD *Aou Amwin*). Le texte peut notamment être étudié en cours d'anglais. Mandela fut emprisonné pendant 27 ans... c'est exactement le nombre d'années que dura le procès de Furcy.

② Le contexte historique :

Il est souhaitable de (re)voir l'histoire de l'île Bourbon, notamment pour la première moitié du XIX^{ème} siècle. En effet, Furcy décide, avec sa sœur, d'assigner son « maître » en justice en 1817. Il n'obtiendra gain de cause qu'en 1843 soit cinq ans avant l'abolition de l'esclavage.

« *Que peut faire l'homme dans un système politique et économique relevant de la tyrannie ? Quel espoir peut encore être permis ? Quelle foi conserver en l'humanité ?* »

Voici trois questions qu'Erick Isana et Francky Lauret se sont posées lors de l'élaboration du projet. Il est donc indispensable de sensibiliser les élèves aux conditions de vie inhumaines des esclaves et, par conséquent, au choix du marronnage pour certains.

En effet, si Furcy a choisi le recours juridique pour connaître la liberté, ses compagnons de geôle, dans la pièce, ont fait le choix d'un tout autre chemin :

- **Sakatov** : ce personnage, inspiré de la nouvelle éponyme de Leconte de Lisle, est un esclave originaire de Madagascar. Devenu commandeur, il choisit néanmoins de marronner pour connaître le goût de la liberté. Mais son amour pour Juliette, la fille de son maître, le perd.

- **Sintémé, Le Rapiésté** : marron de la Plaine des Cafres, fils du célèbre Élie, il a été repris trois fois. Il a donc déjà subi les deux premiers supplices prévus par le *Code noir* (oreille et jarret coupés) et attend d'être pendu.

Le dialogue entre ces trois hommes enfermés dans la même geôle permet de découvrir comment chacun conçoit la liberté.

NB : On pourra également montrer aux élèves des gravures ou lithographies de l'époque afin qu'ils aient quelques images à l'esprit avant de voir le spectacle

③ L'histoire de Furcy :

L'objectif de la pièce n'est pas de retracer toute l'histoire de Furcy. Il n'est donc pas nécessaire de connaître tout son parcours avant de voir la pièce. On peut toutefois faire découvrir aux élèves les origines du procès en s'appuyant sur l'essai de Mohammed Aïssaoui : *L'affaire de l'esclave Furcy*, Folio, Gallimard, 2011.

1. La lecture des **chapitres 4 à 6** permet :

- de découvrir le parcours de Magdalena (Madeleine), la mère de Furcy, de Chandernagor en Inde à l'île Bourbon.
- de comprendre pourquoi Furcy aurait dû être affranchi,
- de découvrir Joseph Lory, maître illégitime de Furcy et ami de la famille Desbassyns.
- de découvrir la complexité de l'époque puisque dans une même famille, un enfant pouvait être esclave et l'autre vivre libre. Ainsi, Constance, la sœur de Furcy, est affranchie car elle a été rachetée par son père, un homme blanc du nom de M. Wetter. Furcy, quant à lui, est considéré comme un esclave... mais est le compagnon de Célérine, une femme libre.

2. Gilbert Boucher, le procureur général de la cour royale de Saint-Denis et son substitut, Jacques Sully-Brunet ont été les deux principaux alliés de Furcy dans son combat pour la liberté. Ils sont cités dans la pièce. Lors de son exil à Port-Louis, Furcy, qui savait lire et écrire, a rédigé plusieurs lettres à Gilbert Boucher. On pourra choisir de faire lire aux élèves l'une de ces lettres authentiques (cf. annexe 1).

NB : Certains extraits de l'essai de M. Aïssaoui peuvent aussi être utilisés pour montrer l'application du *Code noir*. Par exemple :

- le premier chapitre (qui est très court) : Furcy assiste impuissant à la mise à mort d'un marron poursuivi par des chasseurs de noirs. Lui aussi a tenté de s'enfuir à trois reprises.

- la lecture du testament de Mme Routier, en faveur de Joseph Lory (p.31-32) dans lequel, au milieu des meubles, Madeleine est déclarée « sans valeur » alors que Furcy, en tant que maître d'hôtel, est estimé à 7000 francs.

À noter : il est possible d'écouter l'émission *Autant en emporte l'histoire* du 29 décembre 2015, sur France Inter, consacrée au livre de Mohammed Aïssaoui et intitulée « L'incroyable histoire de l'esclave qui intenta un procès à son maître ». Durée : 30 minutes.

④ Mise en voix et en espace de deux extraits de la pièce :

Francky Lauret vous propose de découvrir avec vos élèves :

- le monologue d'ouverture prononcé par Le Bourbonnais, maître et géniteur de Furcy ;
- la scène 5 dans laquelle nous retrouvons les trois esclaves dans la geôle (cf. annexe 2).

PENDANT LE SPECTACLE

Les élèves pourront notamment être attentifs :

- **au jeu d'Erick Isana** qui, seul en scène incarne tous les rôles.

La mise en voix de la scène 5 aura éventuellement permis, avant la représentation, de sensibiliser les élèves à la question du passage d'un rôle à l'autre.

L'une des intentions des artistes étant de s'interroger sur les émotions qui ont pu traverser Furcy, on pourra demander aux élèves d'être particulièrement attentifs à l'expression de ces émotions par l'acteur.

- **à la scénographie et au rôle de la lumière.** Les deux artistes ont choisi de ne mettre aucun décor quasiment. On peut donc s'interroger sur ce choix et sur le rôle de la lumière dans la mise en scène.

- **à l'univers sonore et à la place de la danse dans le spectacle.** Erick Isana chante et danse à certains moments de la pièce. Il a lui-même composé la musique.

- **au rôle des femmes sur le chemin de la liberté.** Si l'esprit de Magdalena hante toute la pièce, d'autres figures féminines se dessinent à travers les paroles des trois prisonniers.

APRÈS LE SPECTACLE

① **Un temps d'échange avec l'équipe artistique** sera l'occasion pour les élèves d'exprimer leur ressenti et de poser des questions notamment sur l'écriture de la pièce et les choix de mise en scène.

Ce sera également l'occasion pour les élèves d'échanger avec les artistes sur la vivacité du Téat kréol aujourd'hui.

② **L'exposition « Kafrine en boi : Célérine, Constance, Magdalena, Juliette... » dans le barenkouler.** Dans la mesure du possible, prévoir un temps après le spectacle afin de permettre aux élèves de découvrir les gravures sur bois de Francky Lauret donnant un visage à toutes ces femmes.

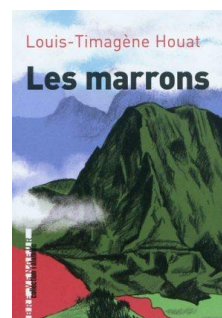
③ Quelques suggestions de lectures en prolongement :

- *Les marrons* de Louis-Timagène Houat.

Publié en 1844, à un moment clé de l'histoire de l'abolitionnisme, ce premier roman réunionnais a été oublié pendant plus d'un siècle.

Il fut exhumé des archives réunionnaises en 1980.

Il a été rédigé en exil par Louis-Timagène Houat, mulâtre condamné,



dans le but d'éclairer la population métropolitaine sur la condition des esclaves et notamment les supplices infligés aux esclaves fugitifs de La Réunion au début du XIX^{ème} siècle. L'histoire du couple de Frème et Marie ne manquera pas de marquer les esprits des élèves.

- La lecture intégrale de l'essai historique de Mohammed Aïssaoui afin de découvrir plus précisément les vingt-sept années de combat de Furcy. (NB : Le livre a été mis en scène en 2002 au théâtre du Tarmac à Paris, avec l'acteur burkinabé Hassane Kassi Kouyaté).

- « Sakatove » de Leconte de Lisle pour connaître l'histoire de ce commandeur-marron amoureux de la fille de son maître. (La nouvelle intégrale est sur le site de *wikisource*).

- *Chasseurs de noirs* de Daniel Vaxelaire.

- *Bourbon pittoresque* d'Eugène Dayot.

- La légende *Eva èk Ansin* racontée par Daniel Honoré dans le tome 2 des *Légendes créoles* (éditions UDIR, 2002). La traduction en français est présente et a été réalisée par Jean-François Samlong.

NB : Pour compléter cette lecture on pourra faire écouter le magnifique poème de Dédé Lansor dans lequel Anchaing invite Héva à marronner pour connaître enfin la liberté (poème n° 45 sur le CD *Manahéba*, des éditions K'A. Le poème peut être écouté sur *youtube*).

④ Deux visites à Saint-Paul :

- Le musée historique de Villèle afin de découvrir l'habitation Panon-Desbassyns.

- L'association *Balades créatives* propose des balades-spectacles insolites. Les artistes ont notamment créé une balade intitulée « Sur les traces d'Héva et Anchaing » et une autre sur l'histoire de Frème et Marie, personnages issus du roman de Louis-Timagène Houat.

⑤ Idées de prolongements dans le cadre d'un travail interdisciplinaire :

a) Proposer aux élèves de faire des recherches sur d'autres **grandes figures du marronnage**. Par exemple les marrons qui prirent la tête des principales révoltes : Dimitile, Elie, Zelindor...

Ce sera l'occasion pour les élèves de comprendre à quel point l'histoire officielle passe sous silence des pans entiers de l'histoire de l'esclavage à la Réunion, et par conséquent, l'importance de la culture orale et de la mémoire populaire. L'universitaire Hubert Gerbeau parlait d'une « histoire du silence » ...

b) Ouvrir la réflexion sur une question d'actualité : **l'esclavage moderne**.

On pourra sensibiliser les élèves au fait que la lutte contre l'esclavage demeure une nécessité encore aujourd'hui comme le souligne la chanson de Davy Sicard. On leur fera remarquer l'existence d'une Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage (02 décembre).

Pour des travaux de groupes, des exposés, ils peuvent notamment consulter le site du CCEM : www.esclavagemoderne.org

Un parallèle intéressant peut notamment être fait avec la question de l'esclavage domestique en France aujourd'hui.

Une exposition peut aussi être réalisée au CDI dans le cadre de la journée mondiale contre l'esclavage des enfants qui a lieu le 16 avril.

Annexe 1 : une lettre authentique de Furcy.

Lors de ses recherches, Mohammed Aïssaoui a pu consulter, de façon exceptionnelle, un dossier non classé aux Archives départementales de la Réunion. Il a ainsi retrouvé sept lettres signées de la main de Furcy :

« À ma connaissance, cette correspondance constituait le premier témoignage direct d'un esclave en France, l'un des rares en tout cas. Bien sûr, j'ai pensé que quelqu'un d'autre aurait pu les écrire pour lui. Je suis aujourd'hui certain que non : il savait écrire, ces lettres lui ressemblent, et, au bout du compte, même s'il les avait dictées, elles sont à la première personne. C'est sa voix. » (op. citum, p. 141-142)

Port Louis, île Maurice, 15 mai 1826

à Monsieur Gilbert Boucher
ancien procureur général
à l'île Bourbon

Monsieur,

J'eus l'honneur de vous adresser, vers la fin de 1824, une lettre qui vous a été remise, ou à votre beau-père, Mr Legonidec, par une dame qui demeure à Paris. Je n'ai point reçu de réponse et je crois que ma lettre ne vous est point parvenue. Je le crois parce que je suis sûr que l'infortuné à qui vous vous intéressâtes à Bourbon ne peut être entièrement effacé de votre mémoire. Je prends donc encore la liberté de vous écrire pour vous supplier de penser à moi, de me faire savoir si je ne dois plus espérer et si, né libre, il m'est défendu de jouir des droits que ma naissance m'accordait. J'ai été vendu à la sœur de l'homme qui se disait mon maître et depuis sept ans je suis à Maurice, éloigné de mes enfants et même privé de l'avantage dont jouissent tant d'autres esclaves, celui d'être maître de mon temps et de mes actions quoique j'aie offert à mes maîtres prétendus jusqu'à dix piastres par mois.

Vous le savez mieux qu'un autre, Monsieur, si j'avais et si j'ai encore des droits à réclamer ma liberté, vous m'encourageâtes dans mes demandes, vous me protégiez, j'allais respirer l'air de la liberté, vous partîtes, je suis esclave.

On n'a pas voulu me laisser le droit de choisir mon avocat, et en voyant celui que la cour m'a désigné, celui de mon adversaire, je devinai mon sort.

C'est donc à vous que je m'adresse comme au seul homme qui daignait s'intéresser à moi, c'est depuis [illisible] de Maurice que je vous fais entendre ma voix pour vous demander si fils d'une Indienne libre qui avait séjourné en France, je puis être compté au nombre des esclaves sans qu'on viole toutes les lois, toutes les institutions qui font la sauvegarde du pays que vous habitez, dont je suis moi-même, car je suis né [illisible] d'un colon français et je suis fils d'un français de naissance.

Le roi, m'a-t-on dit, vous a honoré du titre de Procureur général à Bastia, on prétend que vous en êtes revenu, sans doute que de nouvelles charges vous ont été [illisible] le gage de l'estime du souverain. Que ne peut-il être instruit de mon sort ! Que vous êtes mon interprète auprès de lui ! Je serais sûr alors de rentrer dans mon droit.

En attendant une réponse que je demande non à votre bonté (que je connais bien grande), mais à votre justice, permettez à un homme dans les fers de la servitude que vous seul pouvez faire tomber, de vous assurer de sa respectueuse et éternelle reconnaissance.

Furcy Lory

Fér6

De Francky lauret

(Extraits)

Prélude

Le Bourbonnais

Assis au bureau, inquiet

"Mon" bâtard, qu'elle disait.

Parce qu'un "bâtard", (*raclement*) pour elle, même noir, même malbar, ça reste un peu votre fils, il paraît, quand même un peu. N'importe quoi.

(*emporté*) Les bons enfants devraient servir la famille, défendre le patrimoine. Ecouter leur père.

Le portrait de Magdalena apparait en fond de scène, sur le rideau.

(*regret, fierté*) Furcy fut longtemps un bon bâtard. Bien placé grâce à sa mère. Nous l'avons bien nourri, nous avons fait de lui un bon chrétien comme elle le voulait, avec tant d'ardeur. (*regard, satisfaction*)

(*Déception*) Mais voyez comme sont les bêtes, même un chien ne mordrait pas la main de son maître. (*raclement*)

Notre erreur fut sans doute de lui avoir donné de l'éducation, comme le voulait ce satané prêtre.

Si seulement il n'avait su ni lire, ni écrire !

Je n'aurais pas dû céder à sa mère. J'aurais dû les séparer. Mais elle était si docile, si convaincante. Elle est morte. On l'a enterrée dans les champs, là même où.... mmmh (*essuie la bouche avec le mouchoir*)

Heureusement nous avons pu gérer l'affaire à temps. Mais personne ne nous a causé autant de désagrément. Si sa mère n'avait pas été si gentille, je l'aurais châtié à mort. Fouetté au poteau. Frotté au sel, au piment. Ecorché vif. Ecartelé. Donné à manger aux bêtes et aux cochons. (*Jubile*)

(*Rire*)

(*narratif*) Lorsque la nouvelle de sa requête me parvint un soir d'octobre 1818, en pleine soupe de tortue, j'ai failli m'étrangler quand on me souffla : « Furcy sait qu'il est libre, il a demandé sa liberté à Lory. »

Rien de cela n'aurait été possible sans le délitement des avocats et des curés. (*crachat*)

Noir, la dernière chose à s'éteindre est le portrait de Magdalena, qui flotte seul sur scène.

Scène 5 : Lo rapiésté

Lo rapiésté

Sifflement. Wofo. Marmay marmay zot i rév wi. Zot i rév for. Asé fé dézord don. Fout amoin in pè la pé. Pa kapab lés domoun dormi kosa...

Sakatov

I dodo pa la... I rév. (*fin de la musique*)

Lo rapiésté

Zot la pou soul mon dernié koté zoréy.

Sakatov

Kik sé ou ?

Lo rapiésté

Kik sé moin... Kri amoin kom vi vé, sinon sa, méyèr ankor, kri pa moin. Kit amoin dormi.

Sakatov

Ousa ou lété ou la ?

Lo rapiésté

Moin la vi vou la pa vi amoin. Moin té dann koin fénoir par derièr la. Lé normal vou la pa kalkil amoin. Moin lé abitié kashèt. Moin la fine tro gingn lo kou. Mi vé pi. Fo giny le kou, pou konèt le gou, koman lé dou. Pou konèt le gou lo kou é pou konèt le dou le gou.

Sakatov

Ousa ou sort ?

Lo rapiésté

Mi sort loin. Mi sort Masina, la tèr zansèt. Moin la pas Bélo Ména, ilèt Bélou, térba lo mor lo kèr i sèr ankor. Mi sort koté la limièr Bé Zava.

Sakatov

Kosa la ariv aou ?

Lo rapiésté

Mon min ?

Sakatov

Oui ton min.

Lo rapiésté

Sa missié Koshon la fé amoin sa, la di amoin wa aprann amoin volé.

Sakatov

Ton zoréy ?

Lo rapiésé

Détachement komandèr la tonm dési mon tèt dann Salazi. Sa lamour sa.

Sakatov

L'amour ?

Lo rapiésté

Moin té dann santié banbou, koté Bélous, dann gafourn. Dési lot ranpar, in manzélé pou désann, ali osi. Kan son zié la poz si moin, moin la santi kap-kap la mont si li. Amoin osi mon kèr té bat. Nout somin la ariv koté La Rivière du Mât.

Sakatov

Zot la koz ansanm ?

Lo rapiésté

Wi, sak koté la rivièr. Nou la koz inn ti pé. Li la konpri moin té pou travay. Moin la konpri li lavé sov maron. Li la di amoin di pa rien. Vi koné pokosa li la shanz mon vi?

Sakatov

Pars li té zoli ?

Lo rapiésté

Pars li la rant dann mon tèt. Li la rakont amoin pardérièranlèrlaba koman i lé. Lo roiyom Pik. Son kozman la dévir mon tèt, li la domann amoin akoz mi débouz pa, akoz mi rés an ba. Nou la koz in bon koup le tan ziska tan nou la komans antann krié lo shien.

Sakatov

Ayayayay Kosa la ariv apré ? Détachement la bit si zot ?

Lo rapiésté

La pa pou rien si la loi la bite si moin. Ali minm ék son bann la loi té pou rodé. Li la kouri kan banna la arivé. Li la di amoin vien, li la di amoin anon. Moin la rét an plas. Li la disparèt an in instan. Anon, li la kri ankor in kou. Moin la kouri. Nou la kour ansanm. Solman lo shien té vif. Epila moin té pokor

konét la foré. Komsaminm moin la fé bosh amoin promié kou. In koté zoréy atèr. La di va aprann amoin akout zistoir maronèz.

Sakatov

Ton zanm... Akoz ?

Lo rapiésté allant s'assoer avec eux

Sa, dézièm kou, la koup mon jaré. Pa sito la larg amoin, moin la filosh an montan. Moin la shap marron poudbon. Té falé mont anlèr lao, pou artrouv ali. Bann maron la tonm si moin dann la foré, moin la di, amoin minm garson Elie, anminn amoin dann roiyom Pik.

Sakatov

Kosa i rés aou astèr ?

Lo rapiésté

Mor, i di.

Sakatov à Furcy

Kosa i sa fé sanm li ?

Furcy

La troisième fois ? C'est l'exécution publique ! Pour l'exemple.



Batik réalisé par Fanky Lauret et représentant Magdalena.